

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 octobre 2007

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Vice-Président du Sénat, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 125 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Michel ACREMENT - René AINARDI - Zaven ALEXANIAN - Francis ALLOUCH - Robert ASSANTE - Jean AYEL - Marcel BENASSI - Mireille BENEDETTI - Salomon BENICHO - Jean-Marc BENZI - Roger BERANGER - Marc BERNARD - François-Noël BERNARDI - Jean-Pierre BERTRAND - Gérard BISMUTH - Philippe BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Eugène BOUJOT - Valérie BOYER - Robert BRET - Sylvie BRUNET - Vincent BURRONI - Philippe CAMILLIERI - Nicole CANTREL - Christian CARBONEL - Marie-Thérèse CARDONA - Anne-Marie CARNUS - Benjamin CHAPPE - Gérard CHENOZ - Jean-Claude COLOMBO - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Paul-Jean CRISTOFARI - Paul DAUMAS - Claude DAUMERGUE - Alain DE GANTES - Pierre DEFENDINI - Nicole DESMATS - Christiane DINARDO - Sylvia DOUCET - Frédéric DUTOIT - Janine ECOCHARD - Michelle EMERY - Monique ENGELHARD - André ESSAYAN - Michel FORNERIS - Claude FRIGANT - Claude GALLIZIA - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Daniel GILER - Catherine GINER - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Jean-Claude GUERAUD - Robert HABRANT - Michel ILLAC - Jean-Claude IMBERT - Bernard JACQUIER - Henri LAFITE - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Eric LE DISSES - Marie-Yves LE DRET - Eric LEOTARD - Ange LETTIERI - Antoine LORENZI - André MALRAIT - Stéphane MARI - Jean-Claude MARIN - Guy MARTIN - Patricia MASSARO - Jean-François MATTEI - Didier MAURY - Christian MAYADOUX - Muriel MENCACCI-GRAND - Lucien MERLENGHI - Roger MERONI - Laurent MICHEL - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Maryse MONOD - Jean MONTAGNAC - Yves MORVAN - Marie-France MOURET - Nabil M'RAD - Pascal MUNIER - Renaud MUSELIER - Bernard OLIVER - Christine ORTIZ - Marie-Françoise PALLOIX - Pierre PARSY - Christyane PAUL - Pierre PENE - Gérard PEPE - Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Maurice PETIT - Claude PICCIRILLO - Monique ROBINEAU - Jacques ROCCA SERRA - Georges ROSSO - Henri RUGGERI - Roger RUZE - André SABDES - Philippe SANMARCO - Catherine SANTINI - Danielle SERVANT - Christel SIMONETTI-ACHARD - Daniel SIMONPIERI - Bernard SUSINI - Maurice TALAZAC - René TAVERA - Jean-Pierre TEISSEIRE - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Louis TOURRET - Jean-Paul ULIVIERI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - André VARESE - Lucien WEYGAND - Séréna ZOUAGHI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Michel AMBROSINO représenté par Guy MARTIN - Gabrielle ANTONI représentée par Antoine LORENZI - Olivier BLANC représenté par Laurent MICHEL - Geneviève BOBBIA-TOSI représentée par Michel ILLAC - Annick BOET représentée par Robert BRET - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Claude GUERAUD - Jean BONAT représenté par Benjamin CHAPPE - Eric DIARD représenté par Pierre PARSY - Jean DUFOUR représenté par Marie-Françoise PALLOIX - Marie-Thérèse FOURNIER représentée par Maxime TOMMASINI - Françoise GAYDA représentée par Jean-Pierre BERTRAND - Samia GHALI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Albert GUIGU représenté par Jean-Marc BENZI - Bernard LIEBGOTT représenté par Alain DE GANTES - Patrick MAGRO représenté par Elisabeth PERRENOT-MARQUE - Patrick Mennucci représenté par François-Noël BERNARDI - René OLMETA représenté par Francis ALLOUCH - Christian PELLICANI représenté par Christine ORTIZ - Pierre PENE représenté par Jean AYEL - Michel PEZET représenté par Stéphane MARI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Christian RAYNAUD représenté par Alain LAURENS - Claudine SOLERIEU représentée par Francis ALLOUCH - Claude VILLANI-LEONI représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI.

Etaient absents et excusés :

Pauline BANZO – Jean-Jacques BONTOUX – Vincent BURRONI – Bernard GUARINO – Mourad KAHOU – Michelle LARIVIERE – Pierre - Francis PAOLACCI

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Pauline BANZO - Jean-Jacques BONTOUX - Bernard GUARINO - Mourad KAHOU – Michèle LARIVIERE - Pierre-François PAOLACCI. Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

ECO 2/890/07 CC

■ **Participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole au
Marché International des Professionnels de l'Immobilier à Cannes
DDEAI 07/321/CC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Marché International des Professionnels de l'Immobilier se tient au Palais des festivals à Cannes du 11 au 14 Mars 2008.

Cette manifestation annuelle, qui rassemble 26 000 participants, 2 500 exposants et plus de 80 pays et toutes les grandes métropoles européennes, est un rendez-vous très attendu de l'offre et de la demande internationales dans tous les secteurs de l'immobilier. Cet événement est une vitrine exceptionnelle qui permet en quatre jours de rencontrer notamment les acteurs et les décideurs du monde de l'immobilier d'entreprise.

Dans le contexte d'une concurrence vive entre les territoires, la participation à ce type de manifestation permettant de valoriser l'attractivité économique de la Communauté Urbaine et de son opération phare Euroméditerranée, auprès d'investisseurs et d'utilisateurs internationaux, apparaît particulièrement pertinente.

En 2008, la Communauté Urbaine et l'Etablissement Public d'Euroméditerranée, au vu des résultats obtenus ces huit dernières années, souhaitent donc renouveler une présence commune au MIPIM. Ce partenariat s'inscrit dans l'esprit de la délibération cadre prise par le Conseil de Communauté le 20 décembre 2002, qui préconise notamment la synergie des moyens de promotion économique de Marseille Provence Métropole et d'Euroméditerranée.

Ces dernières années ont permis notamment de présenter au MIPIM les immeubles du quartier d'affaires de la Joliette, à la recherche d'investisseurs et d'utilisateurs. 45 000 m² de bureaux neufs ont été ainsi réalisés avec des investisseurs tels : AXA, Oppenheim, DIFA, Banque Lazare, Pro Invest. Leur occupation est d'ores et déjà effective avec des sociétés telles : BNP Paribas, Société Générale, CETELEM, Télécom Italia, UBI France, Sodexho, Compass group...

Il est d'autant plus important de capitaliser sur les réalisations de ces dernières années que, à partir de 2008, et pendant 5 ans, 30 000 m² de bureaux seront livrés chaque année sur le périmètre d'Euroméditerranée. L'extension du périmètre de l'opération d'intérêt national dynamise encore les perspectives de développement.

Le stand 2008 sera également l'occasion de valoriser l'ensemble des atouts économique de Marseille Provence Métropole et notamment de présenter outre Euroméditerranée les projets d'aménagements du Nord Ouest de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole et de La Ciotat (Athélia, ZAC des calanques), l'offre foncière et immobilière du Technopole de Château Gombert et du Parc Scientifique et Technologique de Luminy.

Euroméditerranée valorisera en particulier les projets de réalisation de bureaux neufs : Cœur Méditerranée, la Cité de la Méditerranée et Euromed Center, ainsi que l'appel à idées lancé pour l'aménagement du J4 et l'extension de son périmètre opérationnel.

La Communauté Urbaine prendra en charge la conception et la réalisation du stand pour un montant maximum de 80 000 € TTC, ainsi que les accréditations pour ses personnels.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de participer à cette manifestation internationale de promotion économique du secteur immobilier

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la participation de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole , pour un montant maximum de 80 000 euros, lors du Marché International des Professionnels de l'Immobilier, Palais des Festivals à Cannes du 11 au 14 Mars 2008.

Article 2 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Le Commissaire Rapporteur
Président Délégué de la Commission
Développement économique - Zones
d'Aménagement concerté

Certifié conforme
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole
Vice Président du Sénat

Jean-Louis TOURRET

Jean-Claude GAUDIN